

Association des Amis de
La
Couvertoirade
A V E Y R O N

Association fondée le 2 septembre 1968 et régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Cette association a pour objet d'organiser toutes les manifestations culturelles de nature à faire connaître La Couvertoirade.

Ses buts sont de :

- Participer à la sauvegarde du patrimoine historique, paysager et humain de la cité de la Couvertoirade.
- Promouvoir son animation culturelle et historique.
- Eviter erreurs, déprédations et démolitions en concertation avec les élus et les pouvoirs publics.

Président d'honneur : Jacques TEISSERENC

Siège social : Maison de La Scipione – 12230 La Couvertoirade

Cotisations 2004 :

Carte familiale 25 euros

Carte individuelle 20 euros

LE BUREAU :

Président

Pierre BOULOC

Vice-Président

Jean-Pierre ROMIGUIER

Secrétaire

Vincent DUTHEIL

Trésorier

Robert IMPERATO

MEMBRES DE DROIT :

Le maire de la Couvertoirade

Le conseiller général du canton

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Noële BOULOC

Delphine VARENNE

Pierre BOULOC

Jacques DUPONT

Vincent DUTHEIL

Robert IMPERATO

Jean-Pierre ROMIGUIER

Philippe VARENNE

ADHESIONS ET COTISATIONS

Les personnes intéressées par notre action et désireuses de s'y associer peuvent adhérer aux AMIS DE LA COUVERTOIRADE en virant au C.C.P. Montpellier 529-81J (Association des Amis de la Couvertoirade) le montant de la cotisation annuelle qui donne droit au service régulier du Bulletin et à un tarif réduit pour la visite de la Cité. Les cartes sont adressées aux adhérents au reçu de leurs cotisations.

On compte sur vous :

- Le nouveau guide de visite : 6,10 euros, 48 pages pour découvrir et redécouvrir sans cesse les trésors de la cité templière. Textes de Pierre Boulloc et photos de Jean-Luc Callioni et A.V.E.C.
- Armorial des commandeurs de St-Jean-de-Jérusalem et Malte en Rouergue, publié par Sauvegarde du Rouergue (20 pages couleur) franco 5 €

Envoi dès réception du règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :
L'Association des Amis de La Couvertoirade
12230 La Couvertoirade
CCP Montpellier 529-81 J.

SOMMAIRE

Page 3	Le Mot du Président
Page 5	Compte rendu financier
Page 6	Histoire
Page 20	La page d'Histoire Locale
Page 23	La vie du Causse
Page 25	La vie au village
Page 27	Les Associations
Page 29	Carnet noir
Page 30	Dernière minute

DIRECTEUR DE PUBLICATION : **Pierre Boulloc**

RESPONSABLE DU BULLETIN : **Philippe Varenne**

DESSINS A LA PLUME : **François Montès**

SAISIE ET MAQUETTE : **Delphine Varenne**

LE MOT DU PRESIDENT



« Notre pays, mon bon monsieur, n'a pas toujours été un endroit mort et sans refrains comme il est aujourd'hui.

Auparavant il s'y faisait un grand commerce de meunerie et, dix lieues à la ronde, les gens des mas nous apportaient leur blé à moudre... De droite et de gauche on ne voyait que des ailes vibrantes au mistral, des ribambelles de petits ânes chargés de sacs, montant et dévalant le long des chemins... »

Le rapport d'activité – ou le rapport d'orientation – aurait pu commencer par l'évocation du « Secret de Maître Cornille », à l'occasion de l'Assemblée Générale de notre association, le 10 avril.

Merci aux adhérents qui ont participé à cette A.G., merci à tous ceux qui ont envoyé leurs pouvoirs. 40 présents. 76 pouvoirs. Une première raison d'être optimiste : la fidélité des adhérents.

Autre motif de satisfaction. Depuis le 3 mars 2004, nous jouissons d'un grand (91 ares 32 centiares) et beau terrain, magnifiquement situé, dominant le village et où il ne pousse certes que de l'herbe à brebis, mais quelle herbe ! « Parfumée, savoureuse, fine, dentelée, faite de mille plantes... Et les fleurs donc... toute une forêt de fleurs sauvages débordant de sucres capitaux ! »... Surtout au mois de mai – aurait pu ajouter Alphonse Daudet décrivant... notre Redounel. Et dorénavant nous pouvons le réparer puisque nous avons signé un bail emphytéotique de 20 ans. Et si j'évoque les brebis qui vont, devant notre moulin, « s'avancer dans une gloire de poussière et défiler devant nous, joyeusement,

en piétinant avec un bruit d'averse », c'est parce que nous avons aussi signé une convention de passage avec Marc Montagnié.

Autre sujet : A l'Association nous déplorons depuis toujours que La Couvertorade n'ait pas de musée. Si nous avons contribué à l'achat de la Maison de la Scipione (cf numéros précédents), c'est bien pour que les collections dispersées y soient réunies. Un exemple : la collection d'André Soutou. Certes, c'est son fils Pierre qui est légataire mais c'est Jacques Fraissenge et Jean Poujol qui sont chargés du classement du « Fonds Soutou ». nous les avons rencontrés et ils comprennent tout l'intérêt, pour la Couvertorade, d'avoir des vitrines avec des objets trouvés sur la commune. A eux et au Conservateur du Musée de Roquefort de « dispatcher » les précieux documents sur la préhistoire et l'histoire que sont les poteries, les fibules...

Donc espoir de voir bientôt un musée – ou quelques vitrines – dans cette « Scipione » qui, grâce à la municipalité et à son maire, à la volonté de l'Architecte des Bâtiments de France, se répare et se réparera à l'automne prochain pour être la vitrine du village en se transformant en un centre d'accueil efficace et convivial.

Donc abordons le thème du tourisme.

Association et municipalité ont la même volonté d'agir pour la sauvegarde de notre patrimoine. Le comité municipal du tourisme a rédigé une charte communale qui est devenue, lors du Conseil Municipal du 29 avril, un règlement d'urbanisme. Nous publions le texte de cette charte dans ce bulletin.

Par ailleurs une nouvelle association « les chaises qui bougent » va créer un Festival de la Couvertorade début août, aidée cette année par la municipalité (subvention de 1500 €).

LE MOT DU PRESIDENT

Voici d'ailleurs les animations prévues (cf. bulletin municipal l'écho des lavognes n°6 – mai 2004).

26 juin

Feu de la Saint Jean à la Couvertoirade

6 juillet

Passage de « la Route du sel »

15 juillet

Camp médiéval – organisé par le CLTH

16 juillet

Conférence : « les femmes dans la peinture espagnole »

18 juillet

Millau in Jazz (subvention de la municipalité 765 €)

31 juillet

Repas à la Blaquèrerie

6/7/8 août

Festival « les chaises qui bougent » (théâtre, musique)

21 août

Vide grenier

22 août

Fête du pain à Cazejourdes

Nous avons donc de nombreux motifs de satisfaction mais, comme il a été dit à l'A.G. du 10 avril, il y a toujours un côté du rempart à l'ombre.

A Saint-Cristol, le 19 février, vol de la pierre d'autel. Sans commentaire. Au Conseil Municipal du 26 janvier, il avait été question de l'église Saint-Cristol. Voici ce qu'on pouvait lire dans le compte-rendu paru le 20 février dans le Journal Midi-Libre.

« La convention de passage avec Mme Teisserenc a été rejetée, les techniciens du Parc déconseillant toute ouverture au public pour cause de dangerosité du site en ruine. En revanche une convention spécifique pourra être mise en place pour de potentiels travaux de consolidation de la chapelle. Pierre Boulou, président des Amis de la Couvertoirade, évoque alors les demandes

émanant d'associations archéologiques pour effectuer des fouilles sur le site. Le conseil propose que soient réalisées au cas par cas des conventions tripartites (Mme Teisserenc – mairie – associations archéologiques) en fonction des demandes. »

A force de tergiverser, rien ne se fait et la pierre de l'autel a disparu.

On ne répètera jamais assez l'importance de cette église dans l'histoire de notre paroisse. Se reporter à l'article de Geneviève Durand dans notre dernier bulletin.

A l'A.G., il a été signalé que

- 1) Si l'église reste propriété privée, le coût des fouilles revient au propriétaire sans possibilité de financement.
- 2) Si le conseil municipal passe un accord avec la propriétaire, l'église peut faire l'objet de fouilles programmées financées par le Ministère de la Culture, le Département, le Parc...

Au cours de cette A.G., Monsieur René Quatrefages, adhérent de l'Association, Conseiller Général, Président du Parc, est savamment intervenu lorsqu'a été abordé le financement du projet du Rédounel. Depuis cette A.G., nous avons rencontré l'architecte des Bâtiments de France et Mr Quatrefages lui-même. Le projet est toujours d'actualité. Voici d'ailleurs la dernière lettre de Mr Causse, A.B.F., datée du 10 mai 2004.

« En réponse à votre lettre du 5 mai, je vous confirme que nous avons bien adressé à Monsieur Badaroux un courrier pour obtenir un devis séparé de la toiture et des ailes du moulin de manière à préparer la programmation du moulin au titre du PRNP pour 2005. je ne manquerai pas de vous aviser de mon prochain passage à la Couvertoirade » (PRNP = Patrimoine Rural Non Protégé).

LE MOT DU PRESIDENT

Avant les différents votes – à l’unanimité activités et projets ont été approuvés, tout comme le rapport financier présenté par Robert Impérato – il a été rappelé que les Amis de la Couvertoirade était une association qui militait pour la défense de la cité et aussi pour l’environnement proche. Il a été fait mention de l’article paru dans le dernier numéro du bulletin.

Aujourd’hui vous pourrez lire l’article du Midi Libre sur le sujet : « sauvegarder les

chemins ruraux. 14 associations mobilisées dans la région ».

Notre association fait partie de ce collectif et grâce à vous, chers adhérents, grâce au nouveau C.A. – que vous avez élu à l’unanimité – elle restera une association militante et enthousiaste pour faire avancer les projets que vous avez approuvés.

Merci à tous et bon été.



COMPTE RENDU FINANCIER

COMPTABILITE 2003 (Micro Entreprise)

Recettes

2002 pour comparaison

COTISATIONS	1 627 €	1 955 €
Vente de brochures	647 €	538 €
TOTAL	2 274 €	

Dépenses

Bulletins de l’Association	1 217 €	1 755 €
Frais de fonctionnement	649 €	951 €
TOTAL	1 866 €	

SOLDE DE FONCTIONNEMENT + 408 €
--

Remarques :

- nous avons toujours autant d’adhérents, mais des retards de règlement seulement
- les dépenses pour la composition du bulletin sont en très forte baisse, mais le bulletin est beaucoup plus fourni
- les frais de fonctionnement sont réduits au maximum

HISTOIRE

Le 17 mars 2004, Mr Jacques Miquel, historien au Conservatoire Larzac Templier Hospitalier prononçait une conférence mémorable sur le château du lieu, dans la salle de la mairie de la Couvertoirade.

C'est un grand honneur pour les Amis de publier les recherches de Mr Miquel sur ce château très méconnu malgré les premières recherches d'André Soutou.

Aujourd'hui nous publions, outre l'introduction à cette série d'articles la description du ravelin en avant de la basse-cour et le ravelin en arrière de la porte du château, elle aussi décrite avec précision.

Le prochain bulletin nous montrera la petite basse-cour, le cortil et l'aire. A suivre donc dans les prochains numéros de notre bulletin.

LE CHATEAU DE LA COUVERTOIRADE AUX XVII^{me} ET XVIII^{me} SIECLE A TRAVERS LES VISITES PRIEURALES

Le château de la Couvertoirade a été construit par les Templiers entre les années 1180 , date des premières donations connues dans ce secteur et les années 1250. A cette date un document cité par André Soutou mentionne que les Templiers avaient élevé des fortifications dans leurs possessions, dont le château de La Couvertoirade. En leur donnant au milieu du XII^{me} siècle tout ce qu'ils avaient sur le plateau du Larzac, les roi d'Aragon leur avait aussi donné l'autorisation d'élever des fortifications(1).

Nous ne possédons aucun texte contemporain de la construction du château et nous ne pouvons fixer par conséquent la date exacte à laquelle il a été élevé, néanmoins c'est autour des années 1200, ou plus probablement des décennies qui suivent, que l'on peut situer avec une certaine vraisemblance son érection(2).

Dans les actes notariés des XIV^{me} et XV^{me} siècles l'on emploie toujours l'expression *castri de Copertoirata*, château de la Couvertoirade, alors que l'on ne parle que du *loci de la Cavalaria*, du lieu de la Cavalerie et pour la commanderie de Sainte-Eulalie de la *domu.r de sancta Eulalia*, de la maison de Sainte -Eulalie, pour parler du chef, de la commanderie elle même(3) Il y a donc un vocabulaire spécifique utilisé pour parler de la Couvertoirade, mettant en avant une spécificité, celle de l'existence d'un château, où déjà certainement , dès la construction de celui ci , une agglomération s'était formée au

détriment du site primitif de Saint-Cristol. La population profitant de toute évidence, de la protection du château auquel d'ailleurs, dans le système féodal qui avait cours sur le territoire de la commanderie, les commandeurs étant des seigneurs comme les autres, un étroit lien de vassal à suzerain existe avec les droits et devoirs réciproques, notamment dans la fonction de refuge du château pour les populations en échange du droit de guet, garde et des travaux d'entretien. Nous en avons une preuve directe dans la visite prieurale de 1491, la plus ancienne visite connue du château de La Couvertoirade.

« Item per so que en la bassa cort per lo temps passat a causa de las guerras, davant que lodit luoc fussa claux, foront faictas aucunas petitas cuberturas en faisson de galarias ben estreitas per tenir aucunas archas et cayssas dels abitans et que al predent non y sont necessarias, corrupant fort la mayson et non portant profit ni utilitat de ren. Attendut que tout lo luoc es beb circuit et ferma de forta murailha, avem ordenat que lod de Tregance el nom deldit monseilhор lo preior de Sant Geli las abatas et mete per terra. Et la teula, peyra et fusta que s'en poyra culhir e aprofitar que las meta en las autres reparacions que n'an plus de besoning et de necessitat car aussi beh tombaryent leu per leur antiquitat e se gastarient et non portarient profit de ren».(4)

HISTOIRE

Ce texte en occitan est particulièrement explicite sur la fonction défensive de la basse cour du château (improprement appelée barbacane actuellement), qu'elle remplissait pour les habitants de La Couvertoirade, avant la construction de l'enceinte fortifiée protégeant le village à partir de 1439. Il y avait donc, jusqu'en 1491, les vestiges en train de tomber en ruine à cette date, des petites constructions faites en pierres et couvertes d'un toit de louse reposant sur une charpente, dans lesquelles les habitants amenaient leurs biens les plus précieux et venaient se réfugier en cas de danger. Les deux visiteurs proposent, en raison de leur très mauvais état et surtout de leur inutilité à cette époque, que, plutôt de les laisser s'écrouler toutes seules par vétusté elle soient démolies et que les matériaux en soient utilisés pour les réparations du château. Désir fort louable de ne laisser rien perdre auquel l'on tient, qui perdurera jusqu'à une époque pas si lointaine et qui paraît avoir presque totalement disparu actuellement.

A La Couvertoirade les Templiers ont construit un véritable château féodal, à savoir un bâtiment comprenant un donjon, des logis protégés par une enceinte en avant de laquelle se trouvait une basse cour qui abritait l'église paroissiale, le cimetière et les petites loges réservées à la population en cas de danger.

Le château de La Couvertoirade est exceptionnel pour plusieurs raisons. S'il n'est pas le seul il est probablement, en France, l'un des rares château élevé par les Templiers pour des raisons défensives. Sa construction en est très homogène et s'il n'a pas été véritablement construit en un seul jet, il l'a été par les seuls Templiers . L'apport postérieur des Hospitaliers est très modeste et , autant que l'on puisse en juger par ce qui reste du château, se réduit à la modernisation, au goût du jour, du système défensif de l'actuelle porte, où l'on a

remplacé l'antique bretèche la surmontant par une rangée de mâchicoulis.

L'on peut se demander pourquoi les Templiers ont construit ce château. Aucun texte ne nous en donne l'explication. Pourtant l'on peut avancer quelques hypothèses. La charte de donation des rois d'Aragon, alors seigneurs de Montpellier et comtes ou vicomtes de Millau depuis 1112, spécifie que l'Ordre du Temple aura le droit de construire villas et forcias, c'est à dire des lieux fortifiés sur tous les territoires qu'ils recevront des rois d'Aragon sur le plateau du Larzac. Il faut pour expliquer cela se mettre dans le contexte politique de l'époque où l'on voyait la maison de Toulouse et celle d'Aragon s'opposer dans le Midi. La présence des Templiers sur le Larzac avait l'avantage, pour le roi d'Aragon, de neutraliser en quelque sorte ces territoires, qui, par la seule présence de l'ordre du Temple, sortaient du jeu politique. Hormis ces questions de pouvoir et de politique territoriale régionale, d'autres raisons plus pragmatiques et plus locales peuvent peut-être expliquer le choix du site actuel.

Il semble bien que le site primitif du village soit celui de l'ancienne église Saint-Cristol situé derrière la colline du Redounel , qui, on le comprend aisément, n'offrait pas les qualités défensives qu'ont de toute évidence recherchées les Templiers et qu'ils ont trouvées sur le site actuel : un rocher présentant une hauteur et une assiette rocheuse jugée suffisante pour y élever un château de moyenne importance. Ceci nous paraît constituer le facteur majeur qui s'accompagnait d'autres avantages non négligeables dans le choix de ce site en particulier et que l'on aurait presque oublié maintenant. C'est tout d'abord la présence, à proximité immédiate du site pressenti par les Templiers, dans une poche naturelle délimitée par des rochers, d'une mare alimentée par les eaux de ruissellement et favorisée par une légère pente. Ce point d'eau naturel pour les chevaux et, le bétail était presque inespéré en

HISTOIRE

ce lieu. Cet élément a dû jouer un rôle important, nous semble-t-il dans le choix du site. Il faut y ajouter la présence d'une importante draille, à l'ouest de la mare et du château, venant du Languedoc et toujours utilisée par les derniers transhumants. Jusqu'à la fin du XVIII^{me} siècle, les commandeurs de Sainte-Eulalie percevaient 5 sols pour chaque cent ovins qui empruntaient cette draille ainsi qu'un coq d'Inde pour chaque troupeau qui passait par le grand chemin ou chemin royal à la Pesade, ce dernier lieu dépendant de la commanderie (5). Enfin, et comme dans tous les lieux du territoire de la commanderie où il existe des villages (La Cavalerie, La Blaquèrerie, Cazejourdes, le Viala du Pas de Jaux ...) ou des domaines (Belvezet, La Vialete, Lamayou...) l'on trouve à La Couvertoirade des ségalas, ces secteurs du plateau où la culture des céréales est possible grâce à un apport naturel de terre assez important. Le château de La Couvertoirade a encore belle allure bien que pratiquement tous les logis et la plus grande partie du donjon aient disparu. Nous n'en possédons pas de description ancienne, ni de représentation figurée, pourtant il est possible d'en connaître la plus grande partie des aménagements grâce aux visites prieurales ou d'améliorissement des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. A travers ces visites effectuées tous les quatre ou cinq ans, et qui avaient pour but de dresser un état exhaustif de l'état des commanderies de tout le Grand Prieuré de Saint-Gilles, tant des bâtiments, terres, personnel et revenus, nous allons découvrir le château de La Couvertoirade tel qu'il était aux XVII^{me} et XVIII^{me} siècles, et donc découvrir celui des Templiers également qui était largement présent, l'apport Hospitalier ayant été modeste. La visite de 1613 est la plus ancienne et l'une des plus complètes et elle va nous servir de guide dans notre découverte du château de La Couvertoirade. Nous allons donc suivre les deux visiteurs de 1613 dans leur pérégrinations à travers les différentes parties du château, point par point. Sur un plan du château du début du XX^{me} siècle

nous avons reporté le nom des différentes parties visitées tel qu'il apparaît au cours de la visite, et que souvent nous ne retrouverons plus dans les visites suivantes c'est tout dire l'intérêt de cette visite de 1613. Nous compléterons celle-ci par des éléments nouveaux ou qui contribuent à une meilleure compréhension d'éléments déjà cités précédemment, lorsque nous en découvrirons dans les visites postérieures, nos conclusions restant provisoires, n'ayant pas la totalité des textes.

Au début de chaque visite les deux visiteurs venus du Grand Prieuré de Saint-Gilles, un prêtre de l'Ordre pour la visite des églises et un chevalier pour les bâtiments, donnent une rapide description de chacun des sites qu'ils vont décrire plus ou moins minutieusement suivant les visites, quand ils ne reproduisent celle de leurs prédécesseurs. Nous avons ainsi en général une vision très synthétique des sites.

En 1613, parlant du château de La Couvertoirade, les visiteurs l'ont « trouvé tout ruiné, sans meubles, tout découvert et sans menuiserie, planchers ausdites chambres », donc plutôt en piteux état, mais l'on venait juste de sortir des guerres de religion qui ont été particulièrement éprouvantes pour les biens de la commanderie sur le plateau du Larzac.

En 1623 la description plus générale nous donne des précisions intéressantes sur les différents bâtiments et leur fonction : « La Couvertoirade consiste en un château et donjon et fort en temps de troubles contre l'ennemi, ayant au dessous d'icelluy et de tout hors la forteresse une pallière et aire ». Tous ces lieux vont être successivement décrits.

La visite de 1635 donne des précisions d'ordre topographique sur le château : « ... nous sommes aller visiter le château dudit membre lequel nous avons trouvé sur un roc et composé d'un fort donjon et corps de logis

HISTOIRE

pour l'habitation dudit sieur commandeur, joignant l'un à l'autre un pont levis au milieu». Le donjon et le corps de logis, deux éléments essentiels du château féodal avec la basse cour située en avant des deux éléments précités, constituent le château tel que l'ont conçu les Templiers au XIII^{me} siècle.

En 1648 la description encore plus générale considère le château en liaison avec l'enceinte du village, donc il constitue un élément : « La Couvertoirade est un autre lieu dépendant de ladite commanderie, fortifié de grandes tours et de hautes murailles a un coin duquel est bâti le château du seigneur auquel y a un grand donjon et forteresse et tout contre icelluy une grande pallière et aire ».

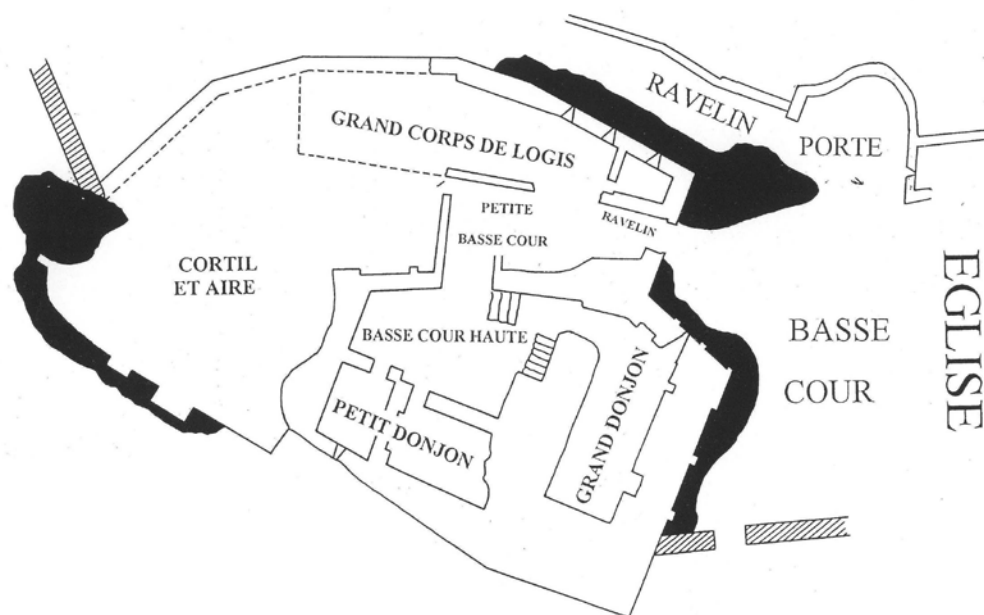
Celle de 1680 reprend en partie la précédente auquel elle ajoute des précisions sur la fonction passée et présente du château : « Quand au domaine il consiste à un château et forteresse qui fait partie de l'enceinte du lieu de La Couvertoirade dans lequel les habitants se réduisent en temps de guerre et à présent les fermiers s'en servent pour de grenier ».

En 1673 les visiteurs semblent avoir été impressionnés, et nous le verront plus loin

avec juste raison, par les dimensions du donjon à cette date : « ... sommes allés visiter le chateau que nous avons trouvé basti sur un grand rocher au moyen d'un grand enclos de murailles et plusieurs membres partie en calz y ayant une grande et grosse tour carrée en forteresse ». En 1697 le château est en bon état mais il « ne sert que pour de grenier ».

Après cette première vision globale, les deux membres de l'ordre accompagnés du notaire du grand prieuré de Saint-Gilles qui va les suivre dans toutes leurs pérégrinations pour rédiger la visite, qui sera ultérieurement, à Saint-Gilles, mise au propre sur de grands registres et en compagnie du rentier du membre ou de son représentant, vont visiter l'entier château, l'église, le pailler, l'aire, le four et les terres de la commanderie.

La visite que ce soit pour la commanderie elle-même ou pour ses membres, commence toujours par l'église dont nous ne parlerons pas ici, pour ensuite aller visiter le château. Nous allons donc suivre, pas à pas, la visite du château qui commence par la porte de la basse cour.



HISTOIRE

LE RAVELIN EN AVANT DE LA PORTE DE LA BASSE COUR

Lorsque vous gravissez, depuis le village, la pente douce qui vous mène dans l'espace situé entre l'église et le château, actuellement appelé barbacane, mais qui est en fait la basse cour du château, vous franchissez une porte qui est seulement matérialisée par le logement de sa barre de blocage, bien visible dans le massif de maçonnerie situé à gauche. C'est devant cette porte actuellement disparue que commence la visite. Au XVII^{me} siècle, il y avait en avant de la porte, un petit ouvrage fortifié en maçonnerie lui même pourvu d'une porte que l'on appelle ravelin et qui constitue la défense avancée de la porte de la basse cour. N'en cherchez pas la place car il a entièrement disparu, à l'exception d'un élément replacé ailleurs dans le village et dont nous reparlerons. La visite de 1613, la plus ancienne est également ici la plus précise : « Après la visite de ladite église sommes allé visiter le château ...du lieu lequel est fait en forme isogone, sur un rocher, dans lequel y a tour, forteresse... grand et haut donjon en pierre de taille sur un rocher, et à l'entrée y a un ravelin fait d'une muraille neuve par le ...commandeur où il y a une porte ronde, la croix de l'ordre à huit pointes au dessus et fermant avec sa porte, serrure et meurtrière, fait à neuf par le sieur ... commandeur, dans lequel ravelin y a la ...fosse pour mettre un pont levis ». Il faut donc imaginer cet ouvrage fortifié appelé ravelin situé en avant de la porte de la basse cour. Ce ravelin possédait une porte en arc plein cintre au dessus de laquelle se trouvait une croix de Malte, une ouverture pour tirer avec des mousquets appelée meurtrière, et entre cette première porte et celle de la basse cour, l'on trouvait un fossé avec un pont levis. Ce ouvrage défensif avait été construit pendant les guerres de religion. L'unique vestige de ce ravelin pourrait être la pierre portant une croix de Malte à huit pointes, qui est placée en réemploi au bas de la murailles, à gauche de la porte d'abal. La visite de 1618 parle du pont levis et de son fossé apparemment rempli d'eau à cette date. En 1673 la porte du ravelin n'existe plus, et le pont levis qui est derrière est « pourri et gasté » faute d'entretien et aussi l'on va demander au commandeur de bien vouloir le faire refaire d'ici un an. En 1680 le commandeur revendique la reconstruction de ce pont levis ainsi que de celui qui se trouvait en avant de la porte du château (l'entrée actuelle). Les éléments défensifs ont été entretenus sur le Larzac jusqu'à la fin du XVII^{me} siècle. Aussi nous ne sommes pas surpris d'apprendre, qu'en 1702, la visite indique : « Après quoi nous nous serions portés au château qui est vis à vis la susdite église dont la situation est très avantageuse, auquel nous sommes entrés par deux portes entre lesquelles il paroît des marques d'un pont levis, la première desdites portes ne se ferme pas, et la seconde se ferme à clef » A cette date l'existence d'un pont levis n'était plus évidente et l'on n'en voyait plus que de vagues traces.

BASSE COUR

Au XVII^{me} siècle il n'y avait dans la basse cour, comme maintenant, que l'église et le cimetière, qui n'était pas encore entouré de sa murette de pierre sèche. Par contre après la visite du château les visiteurs se dirigent vers le pailler situé à l'extérieur des murailles (le bâtiment ruiné appelé les écuries actuellement). Pour y accéder ils passent par la petite porte, totalement restaurée maintenant, percée à la base de la muraille du village et qui existait donc déjà à cette date. La visite de 1673 nous apprend que cette porte était alors protégée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, par deux ravelins de forme circulaire, du moins demi circulaire, qui ont totalement disparu actuellement : « Et estant dessandoux sortant dudit chasteau vers le levant avons trouvé deux ravelins ou demy lune avec ses portes sans bois, l'une au dedans et l'autre par dehors, la muraille dudit lieu, d'où sommes allés vers le palier et ayre dudit sieur commandeur qui sont tout proche ledit chasteau. » C'est en 1680 que l'on va nous parler pour la dernière fois de ces deux ravelins, du moins de leurs portes refaites ou en bon état, dont le commandeur a fait faire « autre porte à la muraille ou ravelin du lieu regardant l'aire » et, dans la même visite : « Sortant dudit château sommes aller visiter la porte du ravelin du lieu qui est au derrière laquelle nous avons trouvé toute vérifié... »

HISTOIRE

PORTÉ DU CHÂTEAU

Nous nous trouvons maintenant devant la porte du château qui est l'élément le mieux conservé et le plus intéressant actuellement. Mais nous allons suivre les visiteurs qui, eux, ne vont pas y voir un élément particulièrement passionnant. Toutefois et comme cela va être souvent le cas, la visite de 1613, celle qui nous montre le château à la date la plus ancienne est souvent la plus détaillée : « Et à l'entrée du dit château passant par une grosse tour carrée croulée, au dessus du portal de laquelle y a une grande muraille, et au dedans un autre ravelin, une partie dudit ravelin couvert et voûté par le ... commandeur ». La porte est percée à la base d'une muraille qui apparaît comme une véritable tour, ce qui est toujours le cas si on la regarde depuis la petite place qui se trouve devant le four. Nous apprenons que lorsqu'on avait franchi la porte, l'on se trouvait dans un autre ravelin formé par des murs en arrière de celle-ci. Mais pour l'instant nous sommes toujours devant la porte du château des Templiers. En 1673 on la décrit ainsi : « La porte bois de la muraille maîtresse et entrée du chasteau avec ses gons, palastraches et clef en bon état. » et en 1680 il semble bien qu'on lui adjoint un pont levis « Plus il a fait faire un pont levis à l'entrée du château... ». Il en reste probablement un élément dans l'échancrure que présentent les deux claveaux centraux de la porte, qui paraissent bien correspondre au logement du bras unique de ce pont levis dont on peut penser qu'il était très rustique à cette date tardive. En 1761 l'on trouve mention de travaux concernant cette porte, en fait l'unique porte du château : « A fait mettre une serrure à la porte d'entrée dudit château.. la porte d'entrée du château a été refaite à neuf »

LE RAVELIN SITUÉ EN ARRIÈRE DE LA PORTE DU CHÂTEAU

Une fois la porte franchie nous nous trouvons dans un espace fermé, à vocation défensive, appelé ravelin. En 1613 le commandeur a fait voûter une partie du ravelin : « ... une partie dudit ravelin couvert et voûté, fait voûter par le ... commandeur et le reste découvert, et dans icelluy ravelin, à main droite, y a un petit membre voûté de deux cannes en carré fermant avec sa porte fermant à clef. . Et de l'autre côté dudit ravelin y a une muraille neuve, avec sa porte ronde de pierre de taille fermant avec sa porte de bois, serrure et clef, le tout fait par le...commandeur. » L'on retrouve actuellement une partie des aménagements de 1613. La voûte située en arrière de la porte existe toujours, ainsi que la petite pièce voûtée située à sa droite et dont nous reparlerons. Par contre la muraille neuve avec une porte en arc plein cintre fermant l'espace rectangulaire du ravelin face à la porte d'entrée n'existe plus, mais il est très facile de l'imaginer. En 1687 le commandeur avait refait « l'entier toit de la tour sur l'entrée et de tout le quartier... » Ce toit doit correspondre à celui qui existe actuellement au dessus de la voûte de l'entrée.

- (1) M.A. Du Bourg, Etablissements des chevaliers du Temple et de Saint-Jean de Jérusalem en Rouergue, avec pièces justificatives, *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, tome XIII, 1881-1886, p 180, n° XI-Donation de la ville de Sainte-Eulalie du Larzac, à l'ordre du Temple par le comte de Barcelone (1159). Dans cette donation les Templiers pourront construire des villages et élever des fortifications pour leur défense en cas de nécessité : *Et possitis ibi facere villas et forcias et alias utilitates dictorum fratrum*. C'est ce que les templiers vont faire à l'endroit le plus isolé et le plus éloigné de la commanderie : la Couvertorade

HISTOIRE

- (2) Le château de la Couvertoirade n'a pas fait jusqu'à présent l'objet de recherches approfondies tant sur le plan historique que sur le plan architectural. Le premier à en avoir parlé est André Soutou dans sa plaquette éditée pour la première fois en 1976 et intitulée la Couvertoirade. Il faut reconnaître tout l'intérêt de cette-ci ou, comme à son habitude, l'auteur a travaillé sur le terrain ainsi que dans le fond d'archives de l'Ordre de Malte à Toulouse. Dans les autres publications qui suivent le château de la Couvertoirade n'a pas fait l'objet de recherches nouvelles.
- (3) Archives Départementales de l'Aveyron, 3 E 25 377, pour l'année 1340 *castri de Copertoirata* (f° 20v°21) et au folio 34-34v° un acte est passé *in dicto castro Copertoirata*, la mention des confronts indique bien qu'il s'agit du village et non du seul château. Dans le même registre l'on ne parle que du lieu de la Cavalerie *loci de Cavallaria* (f°2v°3°) ou les Templiers avaient élevé un ensemble de bâtiments autour d'une cour intérieure dénommée dans le même registre *l'hospicio del hospital* (f°6-7) ou la *domo de Hospital* (f°18v°). Sainte-Eulalie est qualifiée de villa seulement (f°10-12) et un peu plus loin un acte est passé devant les premières portes de la maison des Hospitaliers (*domus hospitalis*), f°17-18 alors qu'il s'agit du bâtiment de la commanderie. Le Viala n'étant qualifié que de lieu, *loco de Vilario inferiori* (f°38) et dix ans plus tard de manse (3 E 25378, f°18-18v° *mansi de vileta*), l'agglomération créée par les Hospitaliers en 1315 n'ayant pas encore accédé tout à fait au rang de village. Seule la Couvertoirade est désignée, et nous pourrions multiplier les exemples pour les XIV^{me} et XV^{me} siècles, par le terme de château, ce qui démontre déjà à cette époque le côté exceptionnel d'un château en ce lieu et sur le territoire de la commanderie.
- (4) La visite de 1491 est la plus ancienne qui nous soit parvenue. Elle ne parle que très incidemment des bâtiments à l'exception de la basse cour, nous apprend que le donjon était couvert et que des canalisations amenaient les eaux pluviales à la citerne dont nous allons reparler plus loin, qu'il y avait une chambre, une cuisine mais nous donne l'inventaire détaillé du mobilier et des armes. Cette visite n'est pas dans un fond public mais privé.
- (5) Nous n'avons pas trouvée ailleurs sur le territoire de la commanderie de Sainte-Eulalie la mention d'un droit perçu sur les transhumants, le don d'un coq d'Inde indique une redevance ancienne, qui devait être probablement convertie en espèces aux XVII^{me} et XVIII^{me} siècles.



HISTOIRE

Les hommes ont besoin du passé. Ils ne s'y réfèrent pas à chaque instant mais il est là, présent, et grâce à des passeurs – les historiens – qui font revivre cet héritage, les images mortes s'animent.

Geneviève Durand nous fait pressentir le travail énorme d'un chercheur scientifique. A partir du « plan local du village et enclos de la Couvertoirade » (XVIII^{ème} siècle) l'historien nous fait retrouver nos ancêtres qui habitaient dans les 72 parcelles répertoriées. Notez aussi la richesse des noms des terroirs de la commune.

En fait, ce sont les mêmes qu'aujourd'hui. Intéressant, n'est-ce pas ?

Merci Madame Durand.

LA COUVERTOIRADE AU XVIII^e SIECLE

Les Archives Départementales de la Haute-Garonne à Toulouse possèdent un riche ensemble de plans parcellaires du XVIII^e siècle se rapportant aux commanderies hospitalières du Rouergue. Ce fonds inexploité à ce jour¹ est à compléter par les archives à proprement parler des Templiers et des Hospitaliers du Moyen Age à la Révolution. Nous en donnons ici l'inventaire sommaire pour mieux en appréhender le contenu et son grand intérêt pour le Rouergue.

A.D. Haute-Garonne. PA. Plans anciens. Nous indiquons la date quand elle est connue, sinon ils sont datés du XVIII^e siècle.

PA 19. Commanderie d'Espalion. Terrier de La Borte, du Pouget, du Puech, de Roquelaure et autres..., 1624	PA 112. Canabières. Plan terrier, 27 plans
PA 24. Pechdonnat (Aveyron). Possessions du collège Saint-Martial de Toulouse. XVII ^e s.	PA 113. Aboul. Membre de la commanderie des Canabières, 21 plans
PA 44. La Blaquèrerie. Aveyron. Village de La Blaquèrerie et ses terroirs, 11 sections de plans. 29 avril 1730	PA 132. La Salvetat. Plans terriers, 16 plans
PA 45. Cazejourdes. Juridiction de Cazejourdes: plan du lieu et de ses terroirs, 10 sections de plans	PA 138. Sainte-Eulalie. Plans terriers (Saint-Sernin, Montels...) 29 plans
PA 51. Prugnes. Plan terrier du lieu de Prugnes et de ses terroirs (Andabre, Le Cayla, Faragous..)	PA 142. Saint-Félix 19 plans, 1750
PA 52. Saint-Laurent. Terroir de Saint-Laurent et de ses fiefs dépendant de Martrin. A à G.	PA 155. Sainte-Eulalie, A à O
PA 53. Farairoles. Plan de Farairoles et autres terroirs	PA 161. Lugan. Plans terriers, A à F
PA 54. Le Cayla. Terroir du Cayla et de son fief ou masage	PA 162. Brandounet, dépendance de Lugan, A et B
PA 55. Martrin. Commanderie. Village et appartenances	PA 163. Artigues, dépendance de Lugan, A-B-C
PA 72. La Bastide, dépendance de Saint-Félix. Bois de Ginestou appartenant au commandeur de Saint-Félix, 1772	PA 164. Maleville, dépendance de Lugan, A à L
PA 80. Saint-Caprazy. Bois de Saint-Caprazy dépendant de la commanderie de Saint-Félix-de-Sorgues, 1718	PA 165. Narrines, dépendance de Lugan, A à C
PA 111. Canabières. Plan terrier, A à K (plan de Boulloc, du Mazet, de Montjaux, des Canabières...)	PA 166. Verdun. A à D
	PA 169. La Cavalerie. Plan géométrique des bois dépendant de la commanderie de La Cavallerie..., 1763
	PA 174. Vaour. A à H
	PA 195. Saint-Caprazy. Saint-Caprazy et tous ses fiefs..., 16 plans
	PA 197. La Bastide-Pradines. Place du lieu de Labastide-Pradines et de ses fiefs..., 28 plans
	PA 198. Saint-Paul. A à L
	PA 199. La Couvertoirade, 27 plans
	PA 200. Le Viala-du-Pas-de-Jaux, A à J
	PA 213. Sainte-Eulalie, A, B, C, 1732
	PA 216. Lugan, 8 plans

¹ B. Suau a utilisé quelques uns de ces plans dans son article : Les possessions hospitalières de Martrin, membre de la commanderie de Saint-Félix-de-Sorgues, au Moyen Age et sous l'Ancien Régime, *Rouergue carrefour d'histoire et de nature, Actes du 54^e Congrès de la Fédération Historique de Midi-Pyrénées, Millau, 21-23 mai 2002*, Rodez, Société des Lettres, 2003, p. 73-84

HISTOIRE

Pour La Couvertoirade, un portefeuille d'arpentements ou plans parcellaires (non datés) du milieu du XVIII^e siècle existe donc aux Archives Départementales de la Haute-Garonne sous la cote PA 199. La Couvertoirade.

On dénombre 28 plans dont on trouvera la liste ci-dessous. Nous nous attarderons sur celui qui représente le village. La numérotation est celle des plans, les textes en italiques sont les intitulés originaux. Nous les avons fait suivre de notations signalées sur les plans. L'orientation est celle donnée par les plans, le levant toujours en haut de la feuille.

1 - *Plan local du village et enclos de La Couvertoirade*

2 - *Plan local du terroir de la Sabatière, Cambinières et autres*. Chemin du Cros ou du Cayla à l'ouest, perpendiculaire au chemin del Luc, une croix à leur intersection. Parro de Brunel, Parro del Pon. Présence de jardins et d'une chènevière

3 - *Plan local des Agastous, Saint Cristol, Las Parras et la Parranelle*. Grande passade à l'est. Le moulin est figuré au bas de la feuille, isolé. Chemin de Costecalde, chemin de La Couvertoirade au Luc

4 - *Parre de Pou, Parro de Brunet*. J.A. Grailhe pour les 2 parcelles représentées.

5 - *Plan local de la Tartane, Sot de Laiguo et Vayssas et Malévieille*. Chemin de Peyre Plantado, passade appelée de La Vacairie au sud

6 - *Plan local des terroirs de Camp Rouche, Lou Poujoula, Parra de Curo, Periisfe, Caubel*. Passades, croix, passade entre Camp Rouch et Poujoula, passade entre Poujoula et Caubel, vacants

7 - *Plan local du Prat de Valdare, Clari et autres*. Passade de Calvel (est-sud)

8 - *Plan du Carvaillas, Lou Pradet, Prat des Escalous, Prat du Bro*. Les murailles de la ville au levant. Chemin de la Lavagnete à l'est parallèle au mur de la ville.

9 - *Plan local des terroirs de Beaumonière, Poux Laurens, Bénouzés, Montayma, Tournibe, Pouneau*. Passade du terroir de La Combe à l'ouest, La Lavogne, à un carrefour de chemins, vacants. Chemin de la Porte basse au terroir del Poux.

10 - *Plan local des terroirs de Siginesques, Montayma et Layole*. Vacant, à l'est chemin de La Couvertoirade au Cayla; chemin des Ribes à l'ouest

11 - *Plan local de Layole Basse et Conquemaurean*. Chemin de Las Rives (est), chemin de Calmels à Roquefort

12 - *Plan local du terroir Negladières, Siginesques près Lenguedes*. Chemin du Cros.

13 - *Plan local du terroir de Siginesques*. A l'ouest chemin de La Couvertoirade au Caylar

14 - *Plan local du terroir de Monmerdous*. Limite au sud avec le Languedoc

15 - *Plan local de Pouneau*. Au nord, ancien chemin de La Couvertoirade à La Pezade, au sud nouveau chemin

15 bis - *Pouneau, La Combe de l'home mort, Combe Lacale, Launel*

16 - *Plan local des terroirs de Renouzés, La Viste, La Mourguette, et Lou Plo*. Chemin de La Salvetat à La Couvertoirade (nord), chemin de La Couvertoirade à La Pezade (sud), chemin du Cayla à Nant (ouest)

HISTOIRE

17 - *Plan local de Clauzal de Norman et des Clauzals*

18 - *Plan local du Plo des Masqués*. Croix au nord-est, nombreuses maisons, aires, “paliers”, chemin de la croix neuve vers le sud, chemin de La Couvertoirade à Cazejourdes (nord)

19 - *Plan local du Plo du Camp de Jammé*. A gauche, chemin de La Pezade à Alzon, en haut chemin de La Salvetat à La Couvertoirade, à droite passade ou vacants

19 bis - *Plan local de La Parra de Blaquièrre*. Passade, au centre terre du sieur Graille de Nant à la Parra de Blaquièrre, chemin de La Couvertoirade à La Salvetat (est-sud). Passade au nord. Vacants

20 - *Plan local des terroirs du Mazego, la Jounette, Lous Traversiès, Lou Catalo, Lou Plo, Lourette, Lou Sot del Poux, Gouden, Caubel*. Passade (ouest), une terre appartenant au bassin de l’église al Plo

21 - *Plan des terroirs du Sambuc, Camps Longs, parro de Blaquièrre*

22 - *Plan local du terroir de La Libertade*. Chemin de Belvezet à La Couvertoirade, vacants

23 - *Plan local des terroirs de La Combe del Mort et de Combe Lacale*. A l’est, chemin de Cazejourdes à La Couvertoirade, vacant

24 - *Plan du Devés, La Come del Devés, Parpalion*. La passade au sud, terres et bois

25 - *Plan local des terroirs de Jalet, Ayrebaldesque, Lou Puech del Devés et lou Pouzet*. Il s’agit des faubourgs de La Couvertoirade, nous y trouvons de nombreuses maisons, aires, paliers. Chemin de Saint Christol, chemin du cimetière à Saint Christol, au levant, chemin de la croix neuve au cimetière, chemin de la croix neuve à Saint-Christol

26 - *Plan local de la cour novo et quelques jardins*, excepté deux jardins qui dit-on être vacants. Mur de la ville au sud, beaucoup de jardins, patus

Sur chacun de ces plans parcellaires, le scribe renvoie au propriétaire et généralement au dernier compoix, celui de 1728 avec son folio. Il y a parfois des indications sur les mutations antérieures. Il faudrait vérifier s’il y a continuité de propriété avec le compoix du XVI^e siècle de La Couvertoirade, aujourd’hui déposé aux Archives Départementales de l’Aveyron². Presque tous ces plans sont orientés (en haut de la feuille). Un grand nombre de toponymes se retrouvent encore aujourd’hui sur les cartes IGN.

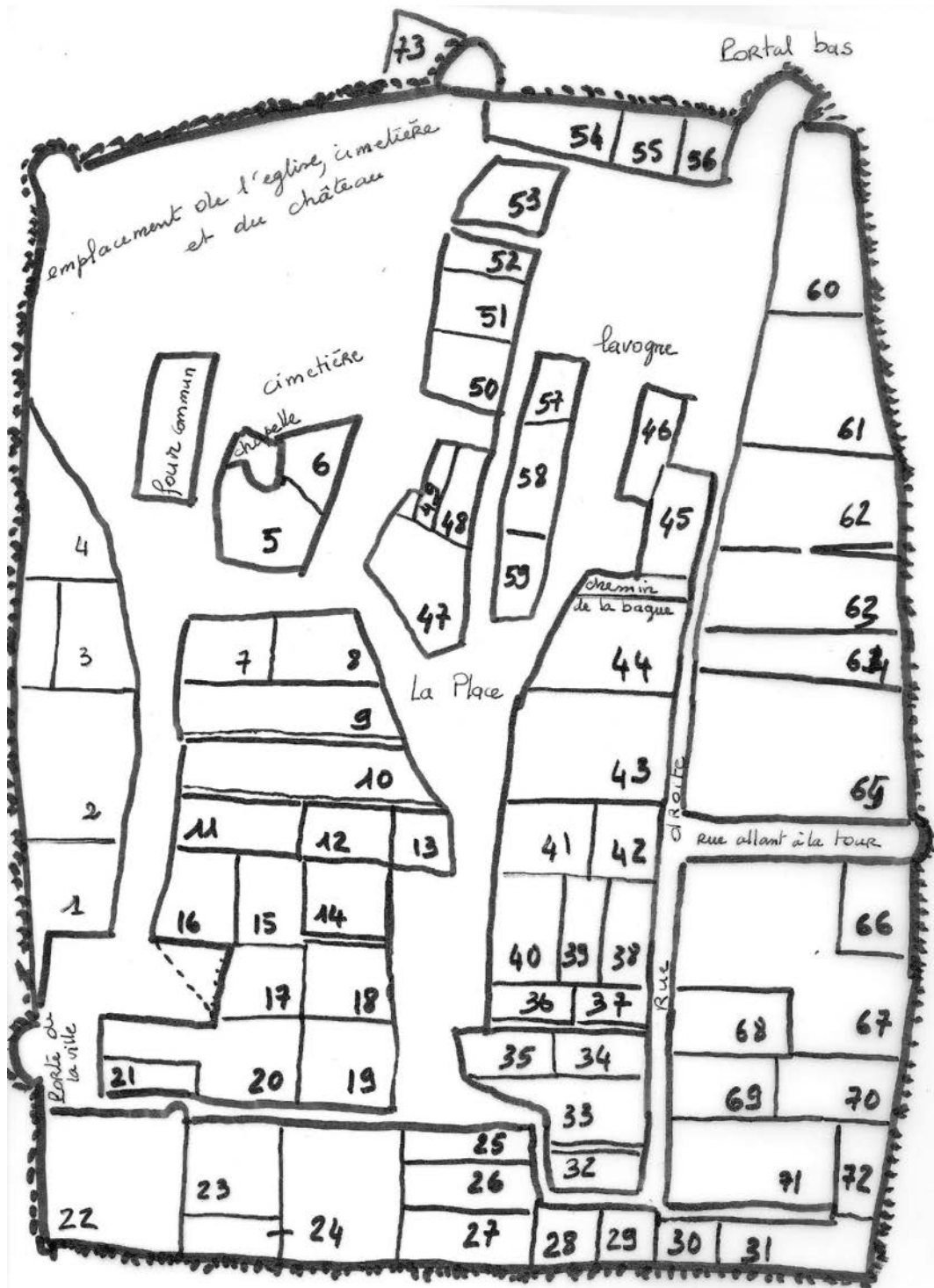
Ces plans nous donnent de nombreuses informations sur les propriétaires et l’ampleur de leurs domaines, les cultures, les vacants et les bois, les chemins avec leurs anciens noms, l’emplacement de croix. On remarque sur de nombreux plans la présence d’une ou plusieurs “passades”, de différentes tailles parfois, destinées aux troupeaux d’ovins locaux ou ceux de la transhumance. Ces “passades” se retrouvent en de nombreux endroits du Larzac. Une lavogne (n° 9) et une “lavognette” (n° 8) étaient destinées aux troupeaux.

Le moulin à vent est encore signalé sur la planche n° 3. Il avait été bâti “sur le haut de la colline” au tout début du XVII^e siècle, il est partiellement abandonné en 1635 (“à cause de l’impétuosité du vent “disent les habitants ?”).

² Nous avons consulté ces documents lors de notre recherche sur la vieille église Saint-Christol. 2 E 110. La Couvertoirade.n° 8, compoix, 145 fol., répertoire 1581 ; n° 10, livre de mutations, XVII^e s. ; n° 11, documents divers du XVIII^e s. D’autres documents ont peut-être été archivés depuis.

HISTOIRE

Le plan n° 1 représente le village de La Couvertoirade. On est tout d'abord frappé par la forme de l'enceinte, rectangulaire, et non pas polygonale. Malgré cet handicap, on retrouve bien les îlots de maisons et les rues mais déformés. Il n'y a pas d'échelle.



HISTOIRE

Cette enceinte est composée de trois tours semi-circulaires et de deux tours d'entrée de même profil : "la porte de la ville" (celle du nord, l'entrée principale) et "le portal bas". Cette enceinte on le sait a été édifiée par les Hospitaliers en 1439-1442, elle comporte quatre tours rondes ou semi-circulaires et deux portes ouvertes sous des tours carrées. La tour est, près du Portail d'aval, est sans doute la tour du château du commandeur, à l'endroit où la courtine fait un léger décrochement. La tour nord-est est sans doute la Tour des Conques. Vient ensuite une longue courtine presque rectiligne aboutissant au Portail d'amont. Les tours Raunier et de La Cambrière ne sont pas représentées. La dernière est la Tour Auglan, bien reconnaissable car une rue y conduit depuis la rue droite.

A l'intérieur, les parcelles sont au nombre de 72, il faut y ajouter la parcelle 73, à l'extérieur ("jas de fumier"), contre la tour du commandeur. Toutes les parcelles ne comportent pas leur destination, maison, écurie...

Malheureusement pour nous, le château du commandeur et l'église sont absents, on note seulement "emplacement de l'église, cimetière et du château". On peut pallier à cet inconvénient en citant une visite de 1762³ et en suivant l'ordre de cette visite. L'église Saint-Christophe possède un autel en pierre avec un devant d'autel en cuir doré. Le tabernacle, ancien, est en bois sculpté, il y a un tableau représentant le Christ en croix entouré de saint Christophe et de Marie-Madeleine. Le sanctuaire voûté de croisées d'ogives est pavé de pierres de taille et séparé de la nef par une balustrade en bois ancienne, il est éclairé au sud par un vitrail. La sacristie est derrière l'autel, séparée par une cloison où

sont percées deux portes. Les fonds baptismaux en pierre sont en face de la porte d'entrée. La nef pavée, éclairée par une baie méridionale est couverte par une charpente sur arcs diaphragmes ("couverte de bois et lauses soutenu par trois arceaux de pierre de taille"). A gauche de la porte d'entrée se trouve le clocher carré à 3 cloches dont l'une sert d'horloge. Le fond de la nef est occupé par une tribune en bois où on accède par un escalier en bois et par un second au clocher. "Par dessous lad tribune, et à gauche de la porte d'entrée est une ancienne chapelle voûtée, éclairée par un jour, l'autel en pierre est sans tableau", elle appartient à M. Gazel bourgeois du lieu. Au sud, la chapelle voûtée en berceau est éclairée par une fenêtre et un petit oeil de boeuf, son devant d'autel est en camelot et le tableau représente la Vierge à l'enfant. Parmi le mobilier on dénombre : un bénitier en pierre sur un pied, près de la porte, une chaire à prêcher en pierre au nord. Le cimetière près de l'église, contre l'enceinte, n'a pas de croix, il y en a une autre à l'extérieur, avec une croix de bois.

Le "château en forme de tour" situé sur le cimetière est en face de la porte d'entrée de l'église. Les visiteurs entrent "par une espèce de petit ravelin", une porte donne sur une cour à droite de laquelle est une pièce voûtée éclairée par un petit larmier. Ils passent ensuite par une autre porte à une deuxième cour, à droite il y a une écurie avec sa porte et deux fenêtres. Vis à vis de cette écurie, il y a un escalier en pierre en mauvais état. Ils l'empruntent pour accéder au logement du fermier composé de trois pièces pavées de pierres plates, couvert de bois et lauses à deux pentes. Chaque pièce est éclairée par une fenêtre et possède sa cheminée. "Vis à vis led logement est une porte qui conduit à plusieurs ruines d'anciens bâtiments parmi lesquelles sont deux voûtes au fonds et à droite de l'une desquelles est une citerne, à gauche une grande pièce voûtée avec porte, joignant laquelle est un escalier en pierre qui conduit à droite à une espèce d'ancienne chapelle voûtée,

³ La visite de La Couvertorade en 1762 est extraite d'une visite générale de la commanderie de Sainte-Eulalie, possédée par le bailli Jean-Louis de Guérin de Tencin, exécutée par les visiteurs généraux le commandeur de Valence et le prêtre Ferrand. Nous l'avons consultée aux Archives départementales du Gard : H 890, fol 566r°-570v°.

HISTOIRE

fermant par une porte, au fond de laquelle est un ancien escalier qui conduit à une ancienne tribune, de laquelle par un autre escalier pierre on monte à une autre pièce voûtée par dessus lad chapelle, le surplus dud château, qui étoit très considérable, n'étant plus que des ruines et masures". Hors du château mais tout contre, se trouve le grenier à paille dont la toiture de lauses est portée par cinq arcs diaphragmes en pierre de taille, on y pénètre par deux portes. A "trente pas dud grenier", l'aire du commandeur est close de murs de pierres sèches. Le four banal est dans le village. "La police concernant les cabarets n'est pas respectée". Le commandeur perçoit "un droit de péage sur toutes les bêtes passant sur ses terres, fixé à cinq sols sur chaque 100 bêtes et un coq d'inde sur chaque troupe allant en Languedoc".

Revenons à notre plan parcellaire. Le "four commun" jouxte le cimetière et est séparé par une ruelle d'une petite "chapelle", chapelle de dévotion ? Cette chapelle touche à l'ouest deux maisons d'habitation. Un grand espace vide encore visible aujourd'hui correspond à l'emplacement de la lavogne. La place de plan triangulaire est au centre du village.

La numérotation du parcellaire débute à la Porte d'amont, en partant sur la gauche, se retourne sur le premier îlot central, redémarre à droite de la Porte d'amont jusqu'à la Tour de La Chambrière, traverse la rue pour remonter l'îlot placé au nord de la rue droite (à gauche), se poursuit par les parcellaires autour de la lavogne, puis le long de la courtine est et enfin le long de la courtine sud. Pour nous repérer nous utilisons les noms actuels des tours et la bonne orientation (et non celle du plan).

L'îlot de maisons entre le portail nord et la Tour des Conques est occupé par 4 parcelles. En partant de la Porte, il y a Joseph Grailhe de Nant (1), "maison, chambre et degré coubert", Jean Antoine Grailhe (2), "maison, chambres,

basse cour et jardin", en 3 contre la courtine, maison, et enfin en 4 Grailhe, "casal et jardin". A l'extérieur de la courtine, le plan n° 26 figure le jardin (6) appartenant à Grailhe, et le "Prat à Cour novo" (5) de Grailhe de Nant, au-delà ce sont des jardins et patus aux Conques.

On passe ensuite à l'îlot où il y a la chapelle (n° 5 et 6). La ruelle le séparant de l'îlot suivant a été bâtie depuis.

On revient sur un îlot compact (n° 7 à 21) face à la Porte d'amont, entouré de rues et bordant la place à l'est. Il est composé de maisons, d'une basse cour, d'un patus. Le curé loge au n° 13.

A droite de la Porte d'amont (n° 22) débute un îlot plaqué contre la courtine ouest, jusqu'à la Tour de La Cambière (n° 31). Le n° 22, "maison tour et chambre et degré", appartient à Fabri (actuelle maison de la Scipione) le n° 23, "maison" à Pierre Rodier, le n° 24, "maison, chambre et jardin" à Gabriel Bonnet, les n° 25, 26, 27 sont des maisons alignées verticalement, les n° 28, un "cazal", appartenant à Grailhe de Nant et le n° 29 sont placés à l'endroit où la rue fait un U, les n° 30 et 31 sont des maisons.

On passe ensuite à un autre îlot (n° 32 à 44) longeant la rue droite au nord-est (à gauche), il est partagé par une "banele et passage". A son extrémité, deux parcelles (n° 45 et 46) en sont séparées par le "chemin de la Bague". La grande "maison, chambre, étable" n° 43, appartenant à Philippe Roudier, sur la Place, est signalée avec sa citerne

On traverse la Place pour inventorier les deux îlots parallèles et étroits, à l'ouest de la lavogne.

HISTOIRE

Le plus près de l'espace château-église (n° 47 à 53, de bas en haut) débute (n° 47) par "une maison, degré coubert et chambre". Le second îlot est composé de 3 parcelles (n° 57, 58, 59). L'îlot entre le Portail d'aval et la tour du commandeur est occupé par 3 parcelles : n° 54, "maison, chambre et degré", n° 55, "casal", n° 56.

La rue droite presque parallèle à la courtine sud part du Portail d'aval, pour bifurquer en direction du nord vers le Portail d'amont. Le dernier îlot (n° 60 à 72) longe toute la courtine sud entre le Portail d'aval et la Tour de la Cambière. La première partie entre la tour d'entrée et la "rue allant à la tour" (Auglan) se décompose comme suit : n° 60 "casal", n° 61-64 maisons, n° 65 "maison et

citerne". La seconde partie entre la ruelle et la Tour de La Cambière (n° 66 à 72) est occupée par un grand espace (n° 67) appartenant à Antoine Sadde (trois maisons, chambre et cazal) longeant pour une bonne part la "rue de la tour" et la rue droite.

Il y a trois familles qui sont bien possessionnées à La Couvertorade : les Grailhe, les Sadde et les Valette. Pour les Grailhe, on dénombre Joseph et Hugues dits de Nant, Jean-Antoine et Antoine, sans doute le père et le fils. Il y a des Sadde, un Joseph et son fils Antoine, un Guillaume et enfin des Valette, Joseph, Guillaume, Pierre et Jacques, sans que nous connaissions leurs liens de parenté.

à suivre...

Geneviève DURAND



LA PAGE D'HISTOIRE LOCALE

Septembre 1903

Conseil Municipal la Couvertoirade – Projet de règlement sanitaire

En 2004, le Conseil Municipal et le Comité Tourisme élaborent une charte pour une politique de valorisation et du respect du site de la Couvertoirade.

Il y a 100 ans, le Conseil Municipal proposait un règlement sanitaire. Le lecteur se rendra compte de l'évolution de notre cité en un siècle. Les préoccupations étaient alors d'une autre nature.

Article 1

Dans les constructions neuves, les parois construites en pierre, brique ou bois seront au moins badigeonnées à l'intérieur à la chaux. Les constructions en pisé ne pourront être élevées que sur une fondation hourdée en chaux hydraulique jusqu'à 30 cm au-dessus du sol.

Article 2

Le sol du rez-de-chaussée s'il n'est pas établi sur cave devra être surélevé de 30 cm au moins. Le sol en terre battue est interdit.

Article 3

Les citernes destinées à recueillir l'eau de pluie seront étanches et voûtées. La voûte sera munie à son sommet d'une baie d'aération. On ne devra pratiquer aucune culture sur la voûte.

Les citernes seront munies d'une pompe ou d'un robinet. Elles seront munies d'un cisterneau destiné à arrêter les corps étrangers.

Article 4

Le plomb est exclu des réservoirs destinés à l'eau potable.

Article 5

Le sol des écuries et étables devra être rendu imperméable dans la partie qui reçoit les urines ; celles-ci devront s'écouler dans une rigole ayant une pente suffisante.

Article 6

Les fumiers seront déposés à une distance convenable des habitations ; ils ne pourront séjourner à l'intérieur des remparts.

Article 7

La création des mares ne peut se faire sans une autorisation spéciale. Elles seront curées quand l'autorité municipale le jugera nécessaire. Il ne pourra y être lavé aucun linge maculé de suint ou de lait. Les oies et les canards ne pourront y être conduits. Il n'y sera déposé aucune matière pouvant salir l'eau, ni des pierres.

Article 8

Il est interdit de jeter les animaux morts. Ils seront enterrés loin des habitations.

Article 9

Il est interdit de jeter dans les rues les eaux sales ni aucune espèce d'immondice. Elles devront être tenues constamment dans le plus grand état de propreté.

Article 10

Tout malade atteint d'une maladie transmissible sera isolé autant que possible.

Article 11

Toutes les déjections provenant des malades seront enterrées profondément après avoir été désinfectées à la chaux vive. Le linge, les effets, les locaux à leur usage seront désinfectés.

Article 12

Lorsque le malade sera guéri, il ne sortira qu'après avoir pris les précautions convenables de propreté. Les enfants pourront être réadmis à l'école qu'après un avis favorable du médecin.

LA PAGE D'HISTOIRE LOCALE

CHARTRE 2004

Pour une politique de valorisation et du respect du site de la Couvertoirade

CONSTAT :

La Couvertoirade est un site protégé dont plusieurs monuments ont été classés le 6 avril 1895 par les bâtiments de France. La commune est membre de l'association des Plus Beaux Villages de France et à ce titre a signé la charte régissant en particulier la pause d'enseigne et l'occupation du domaine public. Ces deux distinctions sont en contrepartie des obligations à maintenir le village dans le cadre historique et rural qui a permis son classement.

Le classement aux plus beaux villages de France est un privilège qu'il nous appartient avec l'aide de chacun de conserver.

Il est important pour la Couvertoirade de maintenir sa spécificité et il ne nous paraît pas nécessaire d'uniformiser les enseignes mais au contraire de préserver l'expression de chacun.

OBJECTIFS :

- améliorer le respect du site à l'intérieur et aux abords des remparts afin de maintenir la richesse et la ruralité de notre patrimoine historique
- définir des règles communes et acceptées par tous
- faciliter la circulation des piétons et assurer la circulation des véhicules riverains intra muros.
- améliorer la propreté du site : s'il est de la responsabilité de la mairie de maintenir la propreté du village, elle est également celle de tous les riverains avec en particulier le problème crucial des déjections canines.

CHARTRE DE QUALITE

Cette charte traitera

- 1) de l'utilisation du domaine public à des fins commerciales
- 2) des enseignes
- 3) de l'utilisation des façades
- 4) du stationnement des véhicules

1) utilisation du domaine public

Toute immobilisation sur la voie publique (tables et chaises de terrasse) doit faire l'objet d'une demande d'autorisation au comité tourisme.

Le comité tourisme autorisera dans les endroits ne gênant d'aucune façon la circulation des visiteurs, la largeur minimale de circulation ne devra pas être inférieure à 2,20 mètres.

LA PAGE D'HISTOIRE LOCALE

Cette autorisation après demande écrite avec présentation du projet, renouvelable annuellement, sera soumise au paiement d'une taxe de 40 € par m² et par an. Cette autorisation sera donnée par Madame le Maire.

Les limites de la surface occupée sur le domaine public seront délimitées par nos soins et devront être scrupuleusement respectées.

La qualité du mobilier (pas de plastique) employé ne devra pas dénaturer l'esthétique architecturale de la cité. Le non respect de ces règles remettra en cause le renouvellement de cette autorisation.

Toute nouvelle installation de mobilier sur le domaine privé fera également l'objet d'une demande écrite qui sera soumise au comité tourisme. L'attention du comité portera sur la sécurité et sur l'esthétique du projet dans son environnement. Aucune nouvelle installation de mobilier ne sera acceptée à l'extérieur des remparts, conformément à la ZPPAUP (voir plan disponible en mairie).

2) Enseignes

Les pré-enseignes sont interdites.

Toute nouvelle installation d'enseigne devra être soumise à l'autorisation du comité tourisme sous l'autorité du Maire.

Aucune enseigne publicitaire ne sera autorisée dans le périmètre protégé.

3) Utilisation des façades

Aucun article destiné à la vente ne sera présenté sur les façades.

Les présentoirs de cartes postales seront tolérés à condition que la surface des dits présentoirs demeurent raisonnable.

Les auvents, toiles, apposés en façade seront impérativement de couleur claire : crème, bis,... et seront soumis à autorisation.

Aucun parasol publicitaire ne sera accepté.

4) Stationnement de véhicules

Aucun stationnement de véhicule en saison ne sera toléré dans la cité ni aux abords de la cité, étant donné la mise à disposition gratuite de deux parkings habitants.

Nb : Personnalisation des devants de porte

La mise en valeur des habitations et des commerces par des plantations harmonieuses sera toujours la bienvenue.

Fait à la Couvertoirade le 14 avril 2004

Le Maire,

La commission tourisme :

Pierre BOULOC

Robert CALAZEL

Jean-Luc CALLIONI

Charles MANINI

Mark WOOD

Monsieur l'architecte des bâtiments de France : Louis CAUSSE

LA VIE DU CAUSSE

Suite des écrits de Paul Grailhe

Comment oublier au printemps la recherche des nids d'oiseaux. J'étais un des plus passionnés. Parfois on arrivait à en savoir une trentaine. On s'en enseignait parfois entre camarades, mais il fallait que ce soit réciproque.

Mais où sont-ils passés tous ces nids ?

Ces nids de chardonnerets en haut des pruniers, les mieux construits, garnis avec la laine de brebis retrouvée accrochée aux buissons.
Ces nids de rossignols à peine suspendus dans le bas des sureaux.
Ces nids de linotte dans les buis
Ces nids de merle dans les haies
Ces nids de cailles ou d'alouettes dans les cultures
Ces nids de perdrix cachés dans un buisson sur le bord des chemins
Ces nids de pies fourrés dans les aubépines
Ces nids de corbeaux en haut des arbres

C'est qu'on était experts pour savoir les reconnaître et les retrouver.
Plus un oiseau. Eux qui égayaient tant le pays. C'est triste.
On dirait que la nature a voulu se venger du départ de ses fils



LA VIE DU CAUSSE

ANECDOTES

Ma petite fille trouvant mon récit trop monotone, il faut bien que je lui raconte quelques faits divers pour un peu la distraire.

Le bain forcé

Cette aventure arriva à un habitant du village qui était berger à Gaillac.

Comme d'habitude il partait ce matin-là avec son troupeau et des vivres pour la journée. Passant devant le puits à 300 mètres de la ferme, l'idée lui prit d'entamer la bouteille. Il but une goulée et va au puits pour refaire le plein.

Le puits n'avait pas de margelle et le niveau de l'eau assez bas. Il se penche donc avec sa bouteille mais accroupi, le sac lui bascule par-dessus la tête. Pour le retenir, il perd l'équilibre et le voilà poisson dans l'eau.

Par chance il put s'accrocher à une branche qui surplombait le puits, mais il ne fallait pas trop tirer de peur que la branche casse. Il put tout de même se tirer de sa facheuse position et tout ruisselant il retourne à la ferme.

Après l'avoir changé de linge, il passa une partie de la journée au lit qu'on lui avait réchauffé.

Comme l'humour ne perd pas ses droits même à la campagne, le soir il disait :

« Moi je n'attends pas que les bains soient encombrés pour aller me baigner. »

Tartarin s'en va à la chasse

Un chasseur de l'endroit « lou Mossounet » avait élevé un lièvre dans une maison inhabitée au centre du village. Il s'était vanté de le manger le jour de Noël et pour faire plus d'éclat il devait le tuer avec le fusil et disait en patois :

« Caquel d'aqui lou manquarai pas »

« Celui-là je ne le manquerai pas »

Le matin de Noël en tenue de chasse le fusil à l'épaule et fier de lui, mon tartarin descend la rue du village et ouvre la porte pour retrouver son pensionnaire.

Stupeur, point de lièvre, il s'était volatilisé à la petite fenêtre. Un carreau brisé et des pas sur la neige du toit voisin ne laissaient aucun doute.

Rapt avec effraction

Furieux, et se doutant des coupables il monte l'escalier du restaurant. Plus prévenants les jeunes qui le surveillaient eurent tôt fait de faire disparaître le lièvre en train de cuire.

Tartarin rentra bredouille.

De ces histoires de chasse il y en a eu toujours, il en existe encore.
J'ai eu vent d'une arrivée dernièrement aux chasseurs du village.
Questionnez-les ils vous renseigneront mieux que moi.



LA VIE AU VILLAGE

Excursion sur le Plateau d'Ally

Le mardi 4 mai, Pierre, Jean-Pierre, Philippe et Robert sont allés rendre visite à la commune d'Ally, sur le plateau du même nom, où se trouvent pas moins de 10 moulins.

Voyage agréable de 2h30, arrivée en Haute-Loire, après être passés devant la stèle à la mémoire de Robert de Thurlande, fondateur de La Chaise – Dieu.

Accueillis par Mme Allagnol, maire de la commune, et autour d'un café en terrasse, nous avons évoqué la vie des habitants, rythmée par l'élevage et les moulins, dont le dernier a fonctionné jusqu'en 1952 environ.

Petite bourgade sympathique de 240 âmes, où l'association de

sauvegarde et le conseil municipal travaillent de concert depuis 1970, à la préservation de son patrimoine, les mines d'antimoine et les moulins.

L'arrivée de Sébastien nous a permis de partir visiter le moulin de la Maison Blanche, celui de Montrome, transformé en un ravissant gîte, ainsi que le Moulin du calvaire aménagé en moulin panoramique.

Cette projection dans le temps, celui du XIX^{ème} siècle, n'a pu qu'enthousiasmer le groupe et renforcer notre envie de faire aboutir le projet de restauration du Redounel, à La Couvertoirade.

Petit repas agréable à l'auberge du lieu, avant de rejoindre Anaïs, au moulin de Pargeat, où la petite fille

du dernier meunier nous a fait découvrir la vraie vie des moulins et de leurs habitants.

Métier pénible et dangereux, mais oh combien bucolique à côté de nos cadences infernales et de nos machines impersonnelles.

Faire de la farine était tout un art... et nous avons pu découvrir entre autres l'origine de la chanson : meunier tu dors... ton moulin va trop vite....., ainsi que l'origine du dicton : rentrer comme dans un moulin.... mais nous aurons l'occasion d'en reparler.

Retour à La Couvertoirade vers 18 heures, décidés à vous faire partager notre enthousiasme et notre détermination.



LA VIE AU VILLAGE

POEME

MOULINS A VENT DECHUS

(paru dans « Les Moulins à vent d'Ally » édité par l'Association Action Ally 2000)

Moulins à vent déchus, perchés sur nos montagnes
Artisans besogneux jadis de la moisson
Quand vous étiez encore l'orgueil de nos campagnes
Aurait-on pu songer à vous voir à l'abandon.

Vous étiez la fierté du noble paysan
Quand vos ailes battaient sans arrêt en cadence
Grandes légères roues qui tournaient dans le vent
Représentant pour eux le blé en abondance.

Souvent dans le beffroi montait votre meunier
Pour regarder au loin venir les longues files
Des ânes et mulets gravissant le sentier
Qu'ils foulaient durement de leurs sabots agiles.

Le tic, tac, enchanteur était une musique
Un immense plaisir pour tous les assistants
Et la farine avait la blancheur féerique
De la neige durcie en haut de nos volcans.

Jolis moulins à vent autrefois si coquets
Pittoresques témoins de la riche récolte
Vous étiez le charmant décor de nos sommets
Gardez-vous de ce temps, amertume et révolte ?

Vous n'êtes maintenant que de pauvres vestiges
Aux toits qui voient le jour, aux vieux murs lézardés
Vos voiles en lambeaux suspendus à leurs tiges
Providentiel perchoir des corbeaux attardés.

Mais dès que le printemps chante dans les vallons
Tous nos moulins sourient oubliant leurs blessures
Car dans l'air embaumé volent des papillons
Qui les enrichiront de leurs vives parures.

ASSOCIATIONS

ARTS ET TRADITIONS RURALES

(article du Midi Libre 24 janvier 2004)

Le dimanche 18 janvier s'est tenue à la Couvertoirade, l'assemblée générale annuelle de l'association « Arts et traditions rurales » qui œuvre dans le domaine du patrimoine rural sur l'ensemble de l'Hérault, l'ouest du Gard et le sud de l'Aveyron, avec une attention particulière pour les territoires des garrigues et des causses.

Fondée en 1974, cette association regroupe des amateurs et des professionnels et publie des cahiers et des dossiers sur des thèmes très variés, tels les moulins et les horloges.

Cette assemblée a été accueillie par Pierre Bouloc, président de l'association des Amis de la Couvertoirade.

La présidente a présenté un rapport moral en insistant sur les actions de l'association en milieu rural en faveur du patrimoine et de l'animation de « pays » et sur sa mission d'association d'action culturelle et d'éducation populaire.

La secrétaire, à travers son compte rendu d'activités, a montré la richesse des réalisations de l'année 2003 : manifestations, relations et échanges avec d'autres structures, associations locales, départementales ou nationales, diffusion et promotion, publications et travaux des commissions thématiques. La trésorière a présenté le rapport financier en équilibre grâce au soutien

des membres et du conseil général de l'Hérault. Les deux rapports ont été adoptés à l'unanimité des membres présents. Dans les objectifs 2004, la présidente a énoncé la parution du cahier 16, du dossier 21 des moulins, de l'ouvrage sur Gignac, du dictionnaire des artistes et artisans du Bas-Languedoc, de l'ouvrage de M. de Cooman sur les moulins de l'Hérault et du Gard. Les actions sur le terrain se poursuivront sur les thématiques des moulins (M. Gillet et de Cooman) et éoliennes (F. Charras).

La présidente a insisté sur 2004, année du trentenaire de l'association. Cet événement sera fêté les 4 et 5 septembre à Saint Guilhem-le-Désert, dans le cadre de 804-2004, 1200^e anniversaire de la fondation de l'abbaye de Gellone et de Saint Guilhem-le-Désert. Le mois de septembre étant le thème de l'eau, ATR proposera différentes manifestations : expositions, conférences, visites des installations molinières. Après l'élection du nouveau conseil d'administration et des échanges entre le bureau et les membres présents sur différents sujets touchant la vie et le fonctionnement de l'association, la séance a été levée.

Sous la conduite de Pierre Bouloc, les membres d'ATR firent une visite commentée de la cité.



ASSOCIATIONS

SAUEGARDER LES CHEMINS RURAUX

(Quatorze associations mobilisées dans la région, dont les Amis de la Couvertoirade)

(article du Midi Libre le 1^{er} mars 2004)

Les maires ont tendance à vendre les chemins ruraux. Un collectif interdépartemental se lance dans la défense du droit de passage.

L'affaire est partie du Cros, dans l'Hérault. Là, le propriétaire d'un domaine de plusieurs centaines d'hectares a entravé d'une barrière-portail un chemin départemental. En outre, la propriété a été ceinte d'une clôture allant jusqu'à 2,20 mètres de haut.

L'épisode a eu pour effet de déclencher un collectif d'associations, présentes sur l'Hérault, le Gard et l'Aveyron.

Jean-François Losse, président de « Revivre » et correspondant de « Robin des bois », sur la même longueur d'onde que Claude Rico (association de défense des intérêts des Gignacois), se réjouit de la démarche incisive du collectif : « *entre le 31 octobre 2003, date de la première réunion d'information, et le 15 février dernier, nous avons réussi à mobiliser la population locale, les exploitants agricoles, les*

éleveurs, les chasseurs... pour sauvegarder l'ensemble des chemins ruraux du Larzac ».

Le Président du Conseil général de l'Hérault a été saisi pour régler un litige que les associations assimilent à « un trouble à l'ordre public ». Quelques constats d'huissier sont également venus émailler le dossier.

Le collectif ne manque pas de s'interroger pour l'avenir : « *Cette affaire pourrait être transposable sur une autre voie départementale à trafic routier normal ou intense de notre département. Est-ce que face à une telle entrave à la circulation, les services du département auraient attendu sagement la décision des tribunaux judiciaires ou administratifs avant de dégager un obstacle perturbant ?* »

Jean-François Losse estime que de nombreux chemins ruraux ont déjà été vendus. « *Les maires ont tendance à le faire, alors que leur mission réside dans la défense du domaine public* » lance-t-il.

Claude Rico partage totalement ce point de vue et indique que le législateur impose l'enquête publique lorsqu'il s'agit de chemins courant sur plusieurs communes.

Les associations se livrent désormais à un recensement pointilleux de ces chemins. « *Leur préservation dans l'espace public s'intègre dans le développement durable de l'espace rural. En outre, cela permet une maîtrise du foncier en évitant la constitution de propriétés énormes* » arguent les membres du Collectif. Sur les Causses et les vallées du Larzac méridional, ils ont décidé de redoubler de vigilance sur le devenir de ces chemins qui « *autorisent les relations et les échanges à l'échelle d'une commune ou d'un petit pays* ».

Sur les clôtures aussi, ils se déclarent fermement résolus à ouvrir l'œil : « *Nous ne disons pas qu'il faut tout enlever ! Nous sommes favorables à une dimension de clôture qui empêche les moutons de sortir, mais pas les gens de passer* ».

CARNET NOIR

La commune en deuil

Le jour où paraissait le dernier bulletin, le 12 décembre 2003 les familles Nazon et Aigouy accompagnaient la doyenne de la famille, Madame Yvonne Nazon, née Aigouy, 96 ans, à sa dernière demeure, le cimetière de la Blaquèrerie.

C'est aussi à la Blaquèrerie qu'est décédée Madame Louise Dalbiès, le 15 mars chez sa fille Madame Cadilhac Léoncette.

Jeanne Prussel, native de Cazejourdes – en 1906 – est décédée à Nîmes le 24 février.

Le 15 janvier, nous quittait Simone Dutheil que les anciens de la Couvertoirade connaissaient bien puisqu'elle passait ses vacances dans la maison familiale de la rue Droite avec ses parents, ses frères et ses sœurs. Deux d'entre eux reviennent dans leurs maisons respectives, Pierre et Anne-Marie Dutheil, épouse Bourget. Simone est inhumée au cimetière de Bellegarde, près d'Albi.

Le 17 janvier, nous apprenions le décès du doyen de la commune, Pierre Camplo, né en 1915. Les habitants de la commune et des communes avoisinantes se pressaient autour de sa famille lors de l'enterrement dans notre cimetière du bourg. Tous voulaient montrer la sympathie éprouvée pour cet homme cultivé, affable et auprès de qui tout le monde apprenait quelque chose.

Le 30 avril, Roger Mazeran, né en 1928 – qui avait émigré à Pégayrolles de l'Escalette mais qui revenait régulièrement aux Infruts – allait rejoindre sa famille dans le cimetière de Canals.

Le 6 mai, Roger Pajot était enlevé à l'affection de sa famille après 3 semaines passées à l'hôpital de Montpellier. Encore un homme qui manquera à la Couvertoirade, tant nous étions habitués à le voir cultiver son jardin, se promener avec Albertine ou quelquefois seul, avec le chien – comme l'ancien berger qu'il était. Assis souvent sur les bancs de la Couvertoirade, Roger, lozérien de Sainte Eulalie dans le Gévaudan, était devenu l'ancien du village, une des figures marquantes de notre commune.

L'Association s'associe à la peine des personnes disparues pendant cet hiver meurtrier.



DERNIERE MINUTE

JOURNEE « CASELLES »

Lors des promenades découvertes « Dolmens et caselles » organisées par notre association en 2003, nous avons rencontré Mr OURCIVAL, président de g

Rendez-vous avait été pris pour consolider la magnifique caselle de Renouzes qui se trouve sur un terrain communal. Après accord de Madame le Maire, le 5 juin nous avons passé une journée active mais très g

Dorénavant respectez les caselles et celles-ci en particulier. Il est tentant de grimper sur le toit en pierres sèches. Faites comprendre aux enfants que ces cabanes font partie de notre petit patrimoine bâti et protégé uniquement par le savoir vivre des adultes.

MINI FESTIVAL

Une association du Languedoc Roussillon « Relèvements poétiques » organise le 26 et 27 juin 2004 une mini festival. Ecrivains, poètes, conteurs, danseurs, musiciens et comédiens animeront la Couvertoirade et Cazejourdes sur le thème XIème siècle – les Croisades

L'Association a été sollicitée pour aider l'organisatrice de ce mini festival, Marie Charlotte Bouttier. Et nous le ferons bien volontiers. A suivre.

ASSEMBLEE ESTIVALE

$$\begin{matrix} & h & \\ h & & 4 \\ & l & \end{matrix}$$

Venez nombreux !